

RÉASSURANCE

| | | | | |
|-------------|----------------|----------|--------------------------|-----------|
| Référence : | Durée : | Niveau : | Modalités : | Tarifs : |
| AA012 | 2 jours - 14 h | Bases | Présentiel ou à distance | 1386,00 € |

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 04/03/2024 au 05/03/2024
- Du 12/09/2024 au 13/09/2024

OBJECTIFS

- Adopter les mécanismes et techniques de la réassurance.
- Déterminer les conditions de réassurance.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les apports didactiques et méthodologiques font l'objet d'illustrations pour comprendre les besoins de réassurance.

Les participants s'entraînent sur des cas pratiques et réalisent une étude de cas sur la quote, le calcul des primes et la proportion de capital.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la réassurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Délimiter le champ d'application de la réassurance

1. Environnement du marché de la réassurance

2. Historique et définition de la réassurance

3. Rôle de la réassurance et son impact sur la politique de souscription et sur les résultats d'un assureur

4. Limites de la réassurance (plein de souscription et de conservation, rétrocession)

5. Environnement juridique de la réassurance (contrôle et conséquences du contrôle)

B. Comprendre les mécanismes et techniques de base de la réassurance

1. Modes

a) réassurance facultative

b) réassurance obligatoire

c) réassurance facultative-obligatoire

2. Natures

a) proportionnelles

b) non-proportionnelles

C. Appréhender la construction d'un plan de réassurance

1. Articulation des traités les uns par rapport aux autres

2. Conséquences de cette articulation

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'études techniques réassurance

Souscripteurs réassurance

Gestionnaires de traités de réassurance

Gestionnaires comptables réassurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes
+ pratique d'un an minimum.

AA129

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1386,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/07/2024 à 17:54